



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusé

Jan Verbeke, *Conseiller*.

Séance du 19.02.19

#Objet : Interpellation d'Alain Wiard concernant l'accès aux bâtiments publics.#

Séance publique

A la lecture de la Déclaration de Politique Générale de la majorité, nous avons été surpris de ne retrouver aucune mention quant à l'accessibilité des bâtiments publics de la commune pour les personnes à mobilité réduite. De façon générale, nous avons été étonné et déçu de voir que cette catégorie de la population ne fait apparemment pas partie des priorités du collège actuel puisqu'aucune mesure pour les PMR n'est mise en avant.

En 2017 déjà, une série d'articles sur BX1 et la DH alertaient l'opinion publique et les responsables politiques sur l'**impossibilité** pour les personnes à mobilité réduite de rejoindre les services communaux de la Maison Haute. Cela concerne évidemment les personnes souffrant d'un handicap, mais également les parents avec une poussette ou les personnes âgées. Nous nous rendons bien compte que l'architecture ancienne de la Maison Haute ainsi que son classement rendent de tels travaux compliqué, mais est-il normal que la commune ne soit pas en état de garantir l'accès à ses services à une partie de la population ? Récemment, une jeune mère avec poussette m'a raconté qu'elle s'était plaint de cette situation auprès du personnel communal et qu'on lui avait laconiquement répondu : « Venez avec un homme fort la prochaine fois ». Est-ce le genre d'image et de réponse que veut donner notre commune à ses administrés ?

En 2017, Madame Cécile Van Hecke, alors compétente en la matière, avait annoncé qu'une solution rapide, éventuellement temporaire, serait trouvée à ce problème. Deux ans plus tard, force est de constater qu'il n'y a point de solution. Pire, ce point n'est même pas repris dans la Politique de Déclaration Générale. Notre question est donc simple Monsieur l'échevin, est-ce que le collège actuel compte s'attaquer sérieusement à ce problème, sans se cacher derrière la commission des monuments et site ou les subsides de la Région ?

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 février 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze